

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020

Présents : Didier Chassain, Michelle Raye, Jérôme Giboin, Jean Douce, Brigitte Fayet, Nadine Durand, Maïder Gager, Laetitia Ferreira, Marc Terret, Jean-Luc Bardot, Davy Maymont, Valérie Boucheret, Danielle Lisa, Julie Piet

Absente : Nadine Paget

Procuration : néant

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Didier Chassain, Maire.

A DEBATTRE

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION : comme à chaque fois, un exemplaire du compte-rendu de la dernière réunion a été envoyé à chaque conseiller municipal. Il est demandé si des observations sont à formuler. IL n'y en a pas. **Le compte-rendu de la séance du 10 JUIN 2020 est approuvé à l'unanimité.**

TRAVAUX D'ACCESSIBILITE AU RESTAURANT L'ALAMBIC : CHOIX DES ARTISANS : Monsieur le Maire soumet au conseil le tableau des propositions des artisans concernant les travaux d'accessibilité au restaurant l'Alambic qui se présente ainsi :

TRAVAUX	ARTISANS	PROPOSITION TTC
PLATRIERIE PEINTURE	FLORIAN MENAN	1 625,22 €
ELECTRICITE	JM BIGEARD	856,24 €
GROS ŒUVRE	FLORENT OLIVIER	4 197,00 €
MENUISERIE	AURELIEN MONTAGNON	336,00 €
PLOMBERIE		
CARRELAGE FAIENCE	PATRICE JEUNE	1 023,60 €

Le Conseil constate que les propositions des artisans sont inférieures à l'estimation faite par l'architecte, mais que le lot plomberie est infructueux pour l'instant. Mr le Maire rappelle que des demandes de subvention ont été faites à l'Etat sous la forme de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) et du FSIL (Fonds de Soutien à l'Investissement Local). **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL**

DECIDE DE RETENIR LES PROPOSITIONS DES ARTISANS CI-DESSUS ET DE CONFIER A MR LE MAIRE ET SES ADJOINTS LE SOIN DE RETENIR UN PLOMBIER.

Achat d'une toile pour le store-banne de la terrasse du restaurant : Mr le Maire explique que la toile est bonne à changer. APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE DE DEMANDER UN DEVIS A MR BOUCHERET, ARTISAN A MONS.

SECURITE ROUTIERE : Jérôme Giboin fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu avec Mr Bernard et Mr Mathieu Chamfray du Conseil Départemental, concernant des opérations de sécurité afin d'éviter la vitesse excessive des véhicules dans la traversée de nos villages. Des comptages ont été mis en place sur les départementales 63, 432 et 55, à l'intérieur de Bonnat, Mons et des Rigodanches, comptages qui ont déterminé chacun un passage d'environ 500 véhicules/jour dans les deux sens sur ces axes, avec une vitesse moyenne de 50 km/h. Monsieur Bernard préconise des « chicanes » dans la traversée des Rigodanches, sachant qu'il existe plusieurs solutions : dos d'âne, plateau, coussins berlinois... Ces travaux de mise en sécurité sont subventionnés à 30 % par les amendes de police par le Conseil Départemental. APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE D'ATTENDRE UNE AUTRE REUNION FIN JUILLET, AFIN DE VOIR D'AUTRES SOLUTIONS ET EMET UN AVIS DEFAVORABLE SUR « LES CHICANES » PROPOSEES.

RD 63: Cette route qui va de MONS à LIMONS a vu dernièrement son étanchéité refaite par les services du Conseil Départemental, mais les accotements n'ont pas été repris. APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE DE CONTACTER LE MAIRE DE LIMONS POUR FAIRE UNE LETTRE CONJOINTE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL LEUR DEMANDANT, D'UNE PART DE REPRENDRE LES ACCOTEMENTS ET D'AUTRE PART D'AJOUTER SUR LA CHAUSSEE DE LA SIGNALISATION HORIZONTALE.

RENOUVELLEMENT DE LA CCID (commission communale des impôts directs)

Au terme de l'article 1650-1 du code général des impôts, chaque commune doit instituer une commission communale des impôts directs composée du maire et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants

Monsieur le Maire présente au conseil les noms des 24 personnes ci-dessous susceptibles d'être choisies par la DGFIP et propose de leur faire un courrier afin de leur demander s'ils acceptent de siéger à la CCID:

Danielle LISA - Claude RODRIGUÉS - Alain BONHOMME - Robert BOUCHON - Madeleine DAVID - Pâquerette JAY - Jean-François DOUCE - Bernard DUBESSAY - Jean BIGAY - Marc TERRET - Jean-Luc BARDOT - Christian DAIN - Davy MAYMONT.- Paulette DESCHAMPS - Gérard BLIN - Jean ROUX - Jacky DEVILLARD - Antoine DAIN - Simone SIGAUD - Daniel DESIAGE - Gilles CONIL - Chantal ATTALI - Christophe BOVIO - Gisèle DOUARRE.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE CETTE LISTE ET LE COURRIER QUI SERA FAIT. ENSUITE, LA LISTE DES VOLONTAIRES SERA SOUMISE A LA DGFIP.

CHARPENET : Mr le Maire attire l'attention du Conseil sur la demande toujours plus importante des habitants pour aller déposer leurs déchets verts ou gravats à Charpenet. Mr le Maire explique que cette petite décharge est en train de s'agrandir trop vite et qu'il existe deux déchèteries pas très loin , à Maringues et à Saint-Yorre. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DECIDE DE NE PLUS AUTORISER L'ACCES DE CE SITE AUX PARTICULIERS DE LA COMMUNE, MAIS SEULEMENT AUX DEUX ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS HABITANT MONS, FREDERIC LISA ET FLORENT OLIVIER, SOUS RESERVE QU'ILS NE FACTURENT PAS LA MISE EN DECHARGE AUX PARTICULIERS MONSOIS.**

INSTALLATION D'UN VENDEUR DE PIZZA SUR LE RONCH : Monsieur le Maire informe le conseil qu'un vendeur de pizzas, Mr Dylan Barbat souhaiterait s'installer tous les lundis à Mons, sur le Ronch pour vendre des pizzas . Il se fournira en électricité dans l'église : un relevé de compteur sera fait dès sa venue et début septembre, afin d'établir un bilan de la dépense d'électricité. **APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DONNE SON ACCORD.**

INFORMATIONS

PROBLEME DE VOISINAGE AU NIVEAU DU RESTAURANT : Monsieur le Maire informe le conseil des problèmes de voisinage entre les occupants du restaurant et les proches voisins qui se plaignent d'entendre trop de bruit, venant du restaurant et de la terrasse certains soirs. Il informe le Conseil qu'une réunion a lieu demain Jeudi à 19h à laquelle sont conviés les adjoints, Mr Piolet, le gérant, et des habitants proches du restaurant.

CHEMINS DE RANDONNEES : Michelle Raye explique au conseil qu'elle a pris contact avec la Comcom de Plaine Limagne qui a la compétence Tourisme. Une réunion de sa commission doit avoir lieu avec Plaine Limagne et Bali Rando, association départementale qui contribue au développement et la promotion de la randonnée en Auvergne. Le but est d'élaborer des circuits de randonnées sur notre commune, dont un doit être en liaison avec la future Voie Verte qui passera le long de l'Allier sur la commune de MONS, entre Vichy et Pont-du-Château.

REUNION DE DEMARRAGE POUR L'ETUDE DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION : elle aura lieu le mardi 7 juillet à 9h30 en présence de la 1^{ère} commission et du chef d'agence de l'entreprise SOCAE.

EMBELLISSEMENT DE LA COMMUNE : Monsieur le Maire invite la 2^{ème} commission à réfléchir à des actions afin d'embellir la commune, par exemple, en installant des nouveaux bacs à fleurs, à restaurer les lavoirs, etc....

SUBVENTIONS AUX SOCIETES COMMUNALES : comme chaque année, Mr le Maire rappelle au Conseil que la subvention communale que perçoivent les sociétés est fonction du bilan annuel qu'elles doivent nous fournir, suivant l'article 10 de la loi 2000-321 du 12/04/2000. Un courrier sera envoyé à chaque président.

VACANCES DES EMPLOYES COMMUNAUX :

Ariel : du 20/08 au 04/09

Anthony : du 13/07 au 17/07 - du 27/07 au 31/07 - du 10/08 au 14/08

Raphaël : du 20/07 au 24/07 - du 03/08 au 07/08 - du 17/08 au 21/08

Sandrine : du 03/08 au 21/08

VISITE DE LA COMMUNE LE LUNDI 13 JUILLET 2020 à 17h30 : afin de mieux connaître la commune et ses sites remarquables, Mr le Maire invite ses conseillers à une visite de la commune. Celle-ci sera suivie du traditionnel repas du Conseil, au Restaurant l'Alambic, auxquels sont conviés le Conseil Municipal, les Employé(e)s communaux et les membres du CCAS, ainsi que leur conjoint(e), chacun payant sa part, le maire et les adjoints, comme de coutume payant les vins.

DIVERS :

*Danielle Lisa demande qu'un bidon soit installé au cimetière à côté du conteneur de verres pour récupérer les capsules de bouteilles.

Ont signé les membres présents